

## **Du côté des Croisettes**

### **Lucien Reymond précise :**

*D'après un ancien document, la montagne des Croisettes aurait été donnée à la commune de l'Abbaye en avril 1307 par Etienne Vianne, Marguerite Desor dame de La Sarraz et Aimé de La Sarraz fils de la dite dame. Il doit y avoir là erreur de nom ou de date, car il n'était pas possible de faire une donation à une communauté qui n'existait pas encore. Il y a probabilité que cette donation fut faite à la commune du Lieu et que cette montagne échet à l'Abbaye lors du partage de 1571<sup>1</sup>.*

### **Charles-Edouard complète lors de sa conférence sur les alpages de la commune de l'Abbaye donnée en 1967 – ACA YG10 -**

*Nous en venons maintenant à ce qui nous touche de plus près. Mon honorable prédécesseur, Mr. Alphonse Rochat, a fait des recherches dans nos archives, et j'ai largement puisé dans son écrit pour vous communiquer les renseignements suivants qui ne sont pas antérieurs à 1658 faute de pièces aux archives.*

*On y voit que les Croisettes ont été louées le 26 août 1667 pour le prix de 672 florins six sols. En 1715, on nous a malicieusement brûlé le chalet. Pour le reconstruire, on demande aux voisins de fournir quelques plantes, soit à Montricher, à Madame de Pampigny, à Monseigneur de Daillens et à Mr. le Châtelain de Vallorbe. D'autre part les chevaux des Bioux seront commandés pour traîner tout le bois déraciné ou rompu qu'il y a au Grand Bois à Ban, afin de le conduire, soit à la Coche, soit au Bucley. De là les chevaux de l'Abbaye et du Pont le conduiront sur place. Le chalet sera reconstruit sur le modèle de celui de la Duchatte.*

*La commune de Vaulion avait des droits sur la montagne. Ils ont été rachetés en 1815 pour le prix de Frs. 5800.- Il y avait entr'autres une parcelle de bois qui a été anéantie par le cyclone du 19 août 1890. Le chalet a été rebâti en 1933. Coût : Frs 36 595.- Après déduction des subsides et transformation du toit, il est resté Frs. 19 392.50.- à charge de la bourse communale.*

---

<sup>1</sup> Lucien Reymond, Notice de 1887, pp. 76-77



Des murs reconstruits à neuf en 2006, autant d'un côté que de l'autre de la route d'accès



Un bel arbre au bord du chemin



Chalet des Croisettes reconstruit en 1933. Nous n'avons pas pour l'heure de photos de l'ancien chalet. L'été, ce chalet se constitue en buvette d'alpage.



Documents

Enquête sur les maisons de 1837 - ACV GEB 139/1

N°352  
Cabl. 31 du 16<sup>e</sup>

o  
+  
Abbaye, la commune de S.  
des Croisettes, montaigne lui appartenant.  
Un Couvert, contenant 34 Toises, compris un  
côté à porcs, cuisine, deux chambres au bas et  
une en haut, cloisées et cloisées en murs, bonne  
charpente. Plan fol. 67-78. 1. article 10  
Il figure sur le Plan une deux citernes au pied, au pied  
et d'un bon; Il n'est pas porté au Tableau.  
Juste valeur fr. 1600

N°353  
Cabl. 31 du 16<sup>e</sup>

o  
+  
Abbaye, la dite commune  
sur la dite montaigne. en l'acte  
Un Couvert de citernes contenant 8 Toises,  
Plan folio 67-78. 1. article 10  
Ce Couvert a une bonne charpente, mais il est  
déjà un peu usé.  
Juste valeur fr. 140.

(Abbaye.)

Non procédant par Art. de l'acte

78.

N°354  
Cabl. 31 du 16<sup>e</sup>

o  
+  
Abbaye, la dite Commune  
sur la dite montaigne.  
Un Couvert de citernes contenant 7 Toises,  
leur dit aux Porcs, Plan fol. 67. 78. 1. article 10  
Bonne charpente, bon entree.  
Juste valeur fr. 140.

# Cadastre de la production agricole, 1973, Georges Vagnières, représentant de la Confédération

## 14 Les Croisettes

Propriétaire	: Commune de L'Abbaye
Exploitant	: Berney Frères, Pampigny
Altitude	: 1290 - 1440 m (bâtiment: 1323 m)
Surface pâturable épurée	: 57 ha
Charge en 1973	: 2 vaches 26 génisses âgées de plus de 2 ans 65 génisses âgées de 1 à 2 ans 6 veaux
Provenance du bétail	: de la plaine
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Personnel	: un garde-génisses et son épouse

### Conditions naturelles et économiques

La partie basse de ce pâturage se forme d'une large combe ouverte vers le nord. De là, le terrain s'élève légèrement en direction du sud, tandis qu'à l'est, la déclivité s'accroît davantage et devient forte par endroits. Sur cette pente, la forêt occupe les surfaces les plus déclives, ainsi que de grandes surfaces à l'ouest et au sud du pâturage. Dans le sud, le cyclone de 1971 a dévasté les boisés sur une grande étendue. Une clôture a été installée afin d'interdire cette zone au parcours du bétail.

En général, la couche de terre se montre satisfaisante, bien qu'on remarque de nombreux blocs en surface. La production fourragère est assez bonne. La prairie doit encore être nettoyée des débris et branchages amenés par le cyclone. Il est indispensable de poursuivre l'essartage des sapelots, églantiers et autres buissons avant qu'ils ne prennent trop d'extension. Les mauvaises herbes les plus remarquées sont quelques touffes d'orties près du chalet et quelques chardons. Le millepertuis croît en altitude dans les régions moins engraisées.

Depuis la route du Mollendruz, une route asphaltée sur laquelle les portails ont été remplacés par des passages canadiens, conduit aux Croisettes. Un chemin graveleux se poursuit en direction des Sapelets. L'accès au chalet situé à 250 m à l'ouest de cette voie est assuré par un chemin empierré, facilement praticable avec tout véhicule.

Un mur passant par le chalet partage la surface de parcours. Le bétail dispose de 6 abreuvoirs dans lesquels le niveau de l'eau est réglé par des flotteurs. Leur alimentation est assurée par les citernes du chalet, par deux citernes avec

couverts de récupération et par un réservoir dans lequel s'accumule l'eau d'une source. On récolte un peu de foin dans le petit enclos de 6 ares situé devant le chalet et l'on en amène aussi depuis la plaine. De même, il est amené de la paille pour la litière. L'emplacement destiné au stockage du fumier ne dispose d'aucun aménagement. Ces déjections sont réparties à la machine après la désalpe. Une fosse couverte de 25'000 l reçoit l'écoulement des écuries. Elle possède un orifice de vidange par la pression naturelle. Une deuxième fosse de 10 m<sup>3</sup> recueille les liquides provenant de la porcherie. La bossette à pression est maintenant utilisée pour le purinage. Un total de 5000 kg de scories Thomas et sel de potasse vient compléter la fumure.

#### Bâtiment

Celui-ci est représenté par un bon chalet-étable en maçonnerie construit en 1934. Sa partie habitable se forme de 3 chambres placées à l'étage. Le grand local prévu pour la fabrication fromagère dont le sol est carrelé tient lieu de cuisine. Cette pièce est plafonnée et suffisamment claire. L'eau de la citerne y est installée avec une pompe à bras. On y a mis l'éclairage à gaz avec bouteille de butane. La cave se trouve sous la cuisine. Il existe aussi une chambre à lait.

On loge le bétail dans deux grandes étables à double rangée de couches qui peuvent recevoir chacune 40 génisses. 20 veaux trouvent place dans une troisième écurie, également double. Un petit lazaret de 6 places est à disposition. Chaque écurie possède des crèches en ciment. Toutes les couches sont revêtues de bois.

#### Améliorations à effectuer

- entreprendre le nettoyage de la prairie aux environs des zones touchées par le cyclone
- poursuivre intensivement l'essartage et lutter contre les mauvaises plantes

## Cartes

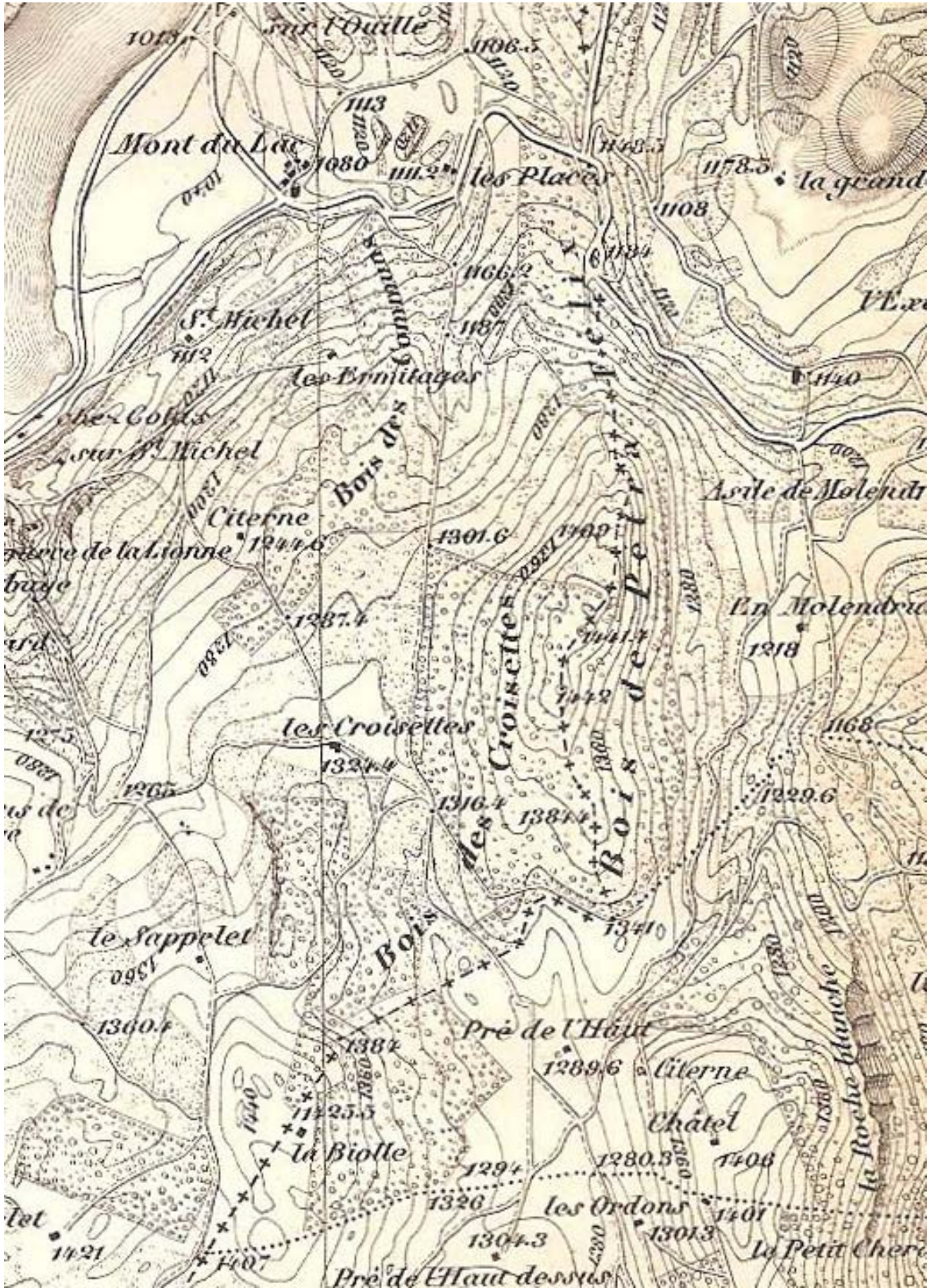


La plus ancienne carte un peu détaillée que nous possédons sur la Vallée de Joux. Dessinée en 1709 par J.O. Vallotton de Vallorbe, cartographe et notaire, original propriété de la commune de Vaulion. Le grain certes rend la lecture quelque peu malaisée, mais on s'y retrouve quand même. On constate donc qu'il y a les Grandes Croisettes à la commune de l'Abbaye, et les Petites Croisettes. Nous ignorons où se trouvait ce second chalet. Il est fort probable qu'il ait disparu et que son emplacement même ne soit plus guère visible. Les Hermitages n'apparaissent pas sur cette carte. On signale cependant, sous-jacent, la maison de St. Michel.





Carte cadastrale de la commune de l'Abbaye, ACA GC 1139/2, 1811-1814, signée Georges et Alexandre Wagnon



Carte topographique du canton de Vaud 1877/1880